



VILLE DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 15 Mai 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

Numéro  
2014/MAI/56

Point de l'ordre du jour  
17

## OBJET

DÉSIGNATION DES ÉLU(E)S  
MEMBRES DES  
COMMISSIONS  
MUNICIPALES  
MODIFICATION

## RAPPORTEUR

**M. LE MAIRE**

Rendu exécutoire compte-tenu de :  
La transmission en Préfecture le : 28/05/2014  
L'affichage en mairie le : 28/05/2014  
La notification le :

Le Maire  
Christophe LUBAC

Le Jeudi 15 Mai 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 9 Mai 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame Marie-Pierre GLEIZES** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD, Mme M. RICHARD et M. N. MASSY.

### Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. P. ARCE a donné procuration à Mme V. BLANSTIER  
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE  
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN

### Exposé des motifs

Monsieur LE MAIRE indique que suite à la délibération du 14 avril dernier, désignant les élu(e)s, membres des commissions municipales et compte-tenu de l'installation de Monsieur Michel CHARLIER en qualité de conseiller municipal, suite à la démission de Madame Catherine DEPREY, Monsieur CHARLIER demande à siéger au sein des commissions suivantes :

- Aménagement du Territoire, Patrimoine, Travaux, Transports, Déplacements ;
- Finances, Affaires Générales, Tranquillité Publique, Communication ;
- Culture, Sport, Loisirs, Tourisme ;

### Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur LE MAIRE, et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

➤ **ACCEPTE** d'intégrer Monsieur CHARLIER au sein des trois commissions municipales nommées ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures*

Le Maire  
Christophe LUBAC

Date de la signature : 26/05/2014  
Nom du signataire : Christophe LUBAC